

## PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Procès-verbal est fait par le secrétaire adjoint de la correction de la résolution CM 2010-124 concernant la signature de la soumission à déposer à l'appel d'offres d'Hydro-Québec A/O 2009-02. L'extrait de résolution suivant :

« EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gaëtan Ruest, appuyé par Mme Danielle Marcoux et résolu d'autoriser Mme Chantale Lavoie, préfète à signer, pour et au nom de la MRC de La Matapédia, la soumission relative au projet de parc éolien « Les Vents de La Matapédia » en réponse à l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution pour les projets communautaires en partenariat avec Hydroméga Services Inc. et Hydroméga Énergie (Québec) Inc. ».

est corrigé et remplacé par l'extrait suivant :

« EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gaëtan Ruest, appuyé par Mme Danielle Marcoux et résolu d'autoriser M. Jacky Cerceau, président d'Hydroméga Services inc., à signer, pour et au nom de la MRC de La Matapédia, la soumission relative au projet de parc éolien « Les Vents de La Matapédia » en réponse à l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution pour les projets communautaires en partenariat avec Hydroméga Services Inc. et Hydroméga Énergie (Québec) Inc. ».

Signé à Amqui, ce trentième jour de juin deux mille dix.

---

Joël Tremblay, secrétaire adjoint